

INFORMATIONS

Pourquoi adhérer à la SME ?

Luc Lemaire

La Société Mathématique Européenne (SME), créée en 1990, représente aujourd'hui 52 sociétés nationales ou régionales et environ 2 400 membres individuels.

Son but est le développement de tous les aspects des mathématiques, et d'un sentiment d'identité pour les mathématiciens européens.

Son action est de plus en plus visible et efficace, et j'espère que de nombreux mathématiciens — purs ou appliqués — continueront à la rejoindre.

Les membres de la SMF ou de la SMAI peuvent devenir membres de la SME pour un complément de cotisation de 20 euros par an.

Les publications

Les membres reçoivent la *Newsletter* de la société (quatre volumes par an), qui inclut des annonces de conférences, des articles d'intérêt général sur les mathématiques, les mathématiciens et les problèmes sociétaux de notre discipline, des interviews, des analyses de livres, etc...

La société publie également un journal (JEMS) et les membres bénéficient d'une réduction sur le prix de l'abonnement. Elle lance également des séries de livres dans le cadre de la EMS-Publishing House, récemment créée. EMS Publishing House édite aussi le journal *Interfaces and free boundaries*.

Les congrès et rencontres

La SME organise diverses séries de congrès, écoles d'été et conférences.

Tous les quatre ans, le Congrès européen de mathématiques réunit un bon millier de participants. Ce fut le cas à Paris (1992), Budapest (1996) et Barcelone (2000).

En 2004, le congrès aura lieu à Stockholm, ce qui sera l'occasion d'y intégrer trois conférences Nobel (en physique, chimie et biologie) où des grands noms du sujet présenteront les enjeux mathématiques de leur discipline.

Douze réseaux du cinquième programme cadre de la Commission européenne présenteront également leurs travaux (voir <http://www.math.kth.se/4ecm> pour le programme).

Chaque année, la SME organise deux écoles d'été, visant un équilibre entre mathématiques pures et appliquées.

Une initiative récente — qui a attiré plus de 500 mathématiciens à Nice — a été le congrès AMAM (Applied Mathematics and Applications of mathematics) en collaboration SMF–SMAI–SME.

Les *EMS lectures* sont des cours de haut niveau donnés par un expert prestigieux, les *EMS mathematical week-end* sont des réunions en collaboration avec des sociétés ou des départements de différents lieux d'Europe (le premier a eu lieu à Lisbonne en septembre 2003), les Forums Mathématiques Diderot sont des réunions sur trois sites sur des sujets liant les mathématiques et un autre thème (mathématiques et musique, mathématiques et pollution de l'eau, mathématiques comme moteur de l'évolution culturelle...)

Chaque membre de la société peut introduire des propositions de réunion, qui sont examinées par un comité d'organisation et un comité scientifique (les appels à proposition figurent sur le site de la SME : <http://www.emis.de>).

La SME comme porte-parole des mathématiciens européens

La SME a développé une action peut-être moins visible mais tout aussi importante en se faisant le porte-parole de la communauté mathématique auprès des instances européennes.

Cela a pris quelques années, mais la SME est maintenant régulièrement consultée sur les grands programmes de l'Union européenne.

La SME a ainsi présenté sa position sur l'espace européen de la recherche, sur la définition des programmes cadres successifs, sur la communication de la Commission européenne, sur le rôle (et le financement) des universités.

Comme les besoins de la recherche mathématique diffèrent de ceux des sciences expérimentales, il importe que les programmes européens soient suffisamment souples pour que chacun ait la chance d'y concourir. On peut voir comme des progrès importants (et partiellement liés aux efforts de la SME) que depuis le cinquième programme cadre les centres mathématiques soient éligibles comme « infrastructures », et que dans le sixième le budget des « Ressources humaines et mobilité » ait augmenté.

L'aspect transdisciplinaire des mathématiques n'est toutefois pas encore bien pris en compte et fait l'objet des efforts de la SME.

Le soutien de la base de donnée Zbt-MATH et de l'équipe française qui y collabore (Cellule Math Doc) est également une priorité de la société.

Pourquoi être membre ?

Les mathématiciens français ont eu depuis 1990 une influence importante dans la SME.

Le comité exécutif de dix membres qui est à la base de nombreuses initiatives de la société a toujours inclus un mathématicien actif en France : Pierre-Louis Lions, Eva Bayer, Jean-Pierre Bourguignon (président de la SME de 1995 à 1998), Doina Cioranescu actuellement.

Chaque membre de la société bénéficie des avantages décrits ci-dessus (Newsletter, réductions diverses). Mais surtout il permet à la SME de développer ses activités (congrès, interventions dans la politique scientifique européenne) au

profit de tous. Et si chacun se disait que sa propre participation n'est pas cruciale, il n'y aurait plus ni société, ni action en faveur de chacun.

En étant membre, vous permettez l'organisation de congrès ou le développement de programmes de mobilité européenne qui peuvent vous intéresser personnellement.

4^e Congrès Européen 4ecm

Tous les quatre ans la Société Mathématique Européenne organise un Congrès européen.

Le 4^e Congrès des mathématiques se déroulera du 27 juin au 2 juillet 2004 à Stockholm en Suède.

Le thème du Congrès est

« Les Mathématiques en sciences et technologie »

Pour plus d'informations vous pouvez consulter la page web du Congrès : <http://www.math.kth.se/4ecm/>

Une brève histoire de la Société Mathématique de Belgique en deux chapitres et demi.¹

Luc Lemaire²

Au moment de la conférence conjointe avec la Société Mathématique de France (SMF), son président Michel Waldschmidt a pris l'initiative d'écrire une histoire de la SMF, laquelle était publiée dans la Newsletter de la Société Mathématique de Belgique. En 2005 les partenaires du congrès (les trois sociétés mathématiques BeNeLux et la SMF) seront au courant de l'histoire et des activités mutuelles. En même temps le Président de la SMF m'a demandé d'écrire un texte équivalent. C'était une tâche très facile parce que Luc Lemaire, à présent vice président de l'EMS, et ancien président de la BMS, a rédigé il y a quelques années un tel résumé pour la Newsletter de l'EMS. Ce résumé a été mis sur le site web de la SMB et il ne m'a pas fallu faire beaucoup d'adaptations pour ce texte.

La BMS est une petite société, en comparaison avec d'autres sociétés mathématiques en Europe, donc l'histoire et la liste des activités et publications peuvent paraître plutôt modestes, mais de cette manière on a l'avantage que les choses peuvent s'arranger par un simple coup de téléphone; autrefois la direction de la BMS était exécutée par une seule personne comme on peut le découvrir dans le texte de Luc Lemaire.

A. Bultheel

Président actuel de la SMB

Le début (1921–1946)

J'ai devant moi deux manuscrits volumineux datés de 1921 jusqu'à 1946 avec les comptes-rendus des réunions de la Société Mathématique de Belgique.³ Ces notes nous donnent un point de vue intéressant et nostalgique sur la naissance de la Société et le contexte de la recherche mathématique de ce temps. La première page est datée du 14-03-1921, et présente la décision de créer « un cercle mathématique où toutes questions concernant les mathématiques pures et appliquées peuvent être traitées, par conférences, communications et discussions ». Il y avait 9 personnes présentes, entre autres les plus connus Th. De Donder, L. Godeaux et A. Errera. La réunion suivante rassembla 22 membres qui adoptèrent un règlement provisoire et suivirent deux exposés par A. Errera

¹ Cette histoire brève a été publiée originalement dans *the European Mathematical Society Newsletter* (29 septembre 1998). Ils ont gentiment donné leur accord pour le réemploi.

² Vice-président de la Société Mathématique Européenne.

Ancien président de la Société Mathématique de Belgique

³ Ces manuscrits sont conservés au Fonds Hirsch, une section de la Bibliothèque de l'Institut de Statistique et Recherche Opérationnelle de l'U.L.B. (Campus Plaine, bâtiment NO, 9^e étage, tel. 32(0)2 650.58.98). Parce qu'il s'agit de manuscrits uniques, ils ne peuvent être enlevés de la bibliothèque. Une photocopieuse est disponible.

et Th. De Donder. Les statuts officiels ont été définis en novembre et en janvier 1922, le nom « cercle » était remplacé par « Société ». Voici quelques extraits des statuts.

« Article 2 : *Le but de la Société est la contribution au progrès et à la diffusion de la mathématique en Belgique, pure et appliquée dans le sens le plus large. La Société cherche à établir un rapport permanent entre l'école secondaire et l'université.* » Ces buts pourraient probablement être exprimés aujourd'hui de la même façon et les relations entre mathématique pure et appliquée, ou entre les différents niveaux d'enseignement sont toujours des questions actuelles.

L'Article 3 prévoit que chaque mois il y a une réunion (sauf en août et septembre), et l'article 7 prévoit que la cotisation est de 10 francs belges (un quart d'euro) pour les membres habitant à Bruxelles, mais 5 francs pour les autres ! Ces articles survivaient aux changements de statuts en 1923 et 1936. À mon avis, ils n'ont été modifiés qu'en ... 1998. En fait, personne ne tenait compte de ces statuts (ni n'en connaissait l'existence) – même quand les réunions mensuelles disparurent par manque de participants dans les années soixante-dix, ou quand la cotisation augmentait jusqu'à la somme (toujours modeste) de 18 euros – pour tous. Le dernier article spécifie que dans le cas où la Société est dissoute, « l'avoir est remis aux pauvres ». Cette phrase veut dire tous les pauvres – aucune définition ou algorithme n'étant donné pour les identifier. À cette époque, la Société n'avait pas encore de journal, mais les comptes rendus des séances étaient publiés dans le supplément bref d'un journal de cette époque : *Mathesis*.

Les procès verbaux manuscrits de chaque réunion décrivent le sujet de la conférence et résument la discussion. La plupart des conférences étaient données par des mathématiciens belges, qui avaient besoin de ces contacts mensuels, et les ont maintenus pendant de nombreuses années. Il va de soi que des conférenciers étrangers ont aussi été invités. Souvent, les conférences sont complétées par des rapports de résultats annoncés aux congrès internationaux, où un membre (peut-être un seul) avait eu l'occasion d'aller.

Deux aspects sont frappants. Ces réunions mensuelles ont continué longtemps (excepté pendant la deuxième Guerre Mondiale) et ceci reflète une période où la distribution d'information n'était pas évidente et les réunions étaient plutôt rares. Les sujets traités étaient vraiment variés – et ont en effet établi un rapport entre mathématique pure et appliquée, et entre l'université et l'école secondaire, dans un sens inconnu à présent. En effet, nous trouvons des conférences en physique mathématique (avec par exemple De Donder), en astronomie (Lemaître), géométrie algébrique (Godeaux), analyse (de la Vallée-Poussin, Lepage), science de l'ingénieur (van den Dungen), mathématique actuarielle, et mathématique de l'école secondaire (avec A. Mineur – dont se souviennent des générations d'écoliers belges à cause de ses cours de géométrie descriptive). Parmi les conférenciers étrangers, je choisis deux curiosités. En plus de conférences sur l'intégration, Lebesgue donnait une conférence en 1925 sur les constructions à la règle et au compas. En 1922, Millikan donnait une conférence, comparant ses idées sur l'électron avec celles de Planck et De Donder. Le procès verbal précise qu'Henriot lui a posé une question sur le spin de l'électron et qu'il ne connaissait pas la réponse. Les notes s'arrêtent en juin 1946. Je ne sais

pas si d'autres livres ont été perdus ou si les notes ont été interrompues. Ceci serait possible parce que la Société a commencé la publication de son Bulletin l'année suivante.

La période Guy Hirsch

Le premier volume du *Bulletin de la Société Mathématique de Belgique*, un seul fascicule de 46 pages, a paru en 1947-48, mais ne portait pas le numéro 1, peut-être parce qu'on n'était pas sûr qu'il y aurait d'autres volumes. En fait, la numérotation ne commence qu'avec le volume 6 en 1953. En 1947, Guy Hirsch était élu comme secrétaire adjoint, le début d'un engagement perpétuel avec la Société. Hirsch, un topologiste renommé (théorème de Leray-Hirsch) et philosophe des sciences, s'occupait tellement de la Société, qu'on pourrait dire qu'il était la Société. En fait, de 1953 à 1993, l'adresse officielle de la Société était celle de son appartement, d'où il s'occupait de toute l'administration, aidé par sa femme et son fils, agissant comme secrétaire et comme trésorier. De 1951 jusqu'à 1955, le Bulletin avait un petit Conseil Éditorial, mais le conseil fut dissout à ce moment, laissant Guy Hirsch contrôler totalement l'édition du Bulletin – une situation qui va durer jusqu'en 1977! Puis le Bulletin fut divisé en deux séries, Hirsch contrôlant la première série jusqu'à sa mort en 1993. Par sa seule énergie, il a réussi à développer la Société, grâce à son immense culture mathématique et son travail patient. Une curiosité de cette époque est un article de Lucien Godeaux : « Les recherches mathématiques en Belgique dans ces dernières années », (1949-50) pp. 32-40, dans lequel il énumère ce qu'il considère comme le meilleur travail de ce temps en Belgique. Je suppose que si un tel article était écrit aujourd'hui, un comité se chamaillerait pendant deux ans à propos du choix du meilleur travail et finalement il n'y aurait pas d'article.

Dans les années soixante-dix, la situation commence à changer. Les réunions mensuelles disparaissent par manque de participants, car tout simplement les réunions ne remplissaient plus les besoins des mathématiciens. La communauté mathématique voulait s'engager beaucoup plus dans la Société, et ainsi la seconde série du Bulletin initiée par A. Warrinier et continuée par Y. Felix et J.P. Tignol, mit sur pied un système rigoureux de Conseil Éditorial. P. Henrard et après J. Leroy et S. Caenepeel comme trésorier, commencèrent à transformer le système administratif très personnel de G. Hirsch en un système bien réglé et informatisé. Dans les années quatre-vingt, une réunion annuelle était mise sur pied, avec grand succès au début. Mais une fois de plus, après quelques années, l'assistance diminuait. Avec l'horaire surchargé de la population universitaire entre l'enseignement, la recherche et l'administration, entre les réunions fréquentes et spécialisées, les grandes conférences internationales, de telles réunions nationales non-spécialisées n'avaient évidemment pas la priorité. Ainsi la Société dut chercher de nouvelles formules.

La période contemporaine (jusqu'à présent)

Depuis 1994, la Société a une nouvelle série pour son Bulletin, résultat de la fusion des deux séries et d'un autre journal, Simon Stevin (la globalisation se manifeste en Europe tout entière). Le Bulletin utilise un processus d'arbitrage rigoureux et des articles aux sujets mathématiques de toutes

sortes peuvent être envoyés à l'éditeur principal, Hendrik Van Maldeghem bull.bms@cage.rug.ac.be. Le Bulletin publie 5 volumes par an, et en moyenne un supplément. En collaboration avec le Comité National de Mathématique, la Société produit une Newsletter pour ses membres, et sur le site web de la Société on en trouve une version électronique. Les congrès ont repris grâce au commencement d'une série de réunions conjointes. La première avec les sociétés mathématiques des États-Unis, des Pays-Bas et du Luxembourg, amenait 500 mathématiciens à Anvers en 1996 (un record pour la Belgique). Une réunion avec la London Mathematical Society (LMS), avait lieu à Bruxelles les 14-16 mai 1999. En 2001, une réunion conjointe avec la Deutsche Mathematiker Vereinigung (DMV) avait lieu à Liège. S'il y a quelque chose qu'il faut retenir de cette histoire brève, c'est probablement le fait que quand des situations changent, les sociétés mathématiques doivent s'adapter. Aujourd'hui la BMS joue son rôle comme elle l'a fait en 1921, mais ce rôle a changé. Une structure moderne ne le reste que pour une période limitée. La fonction d'une Société est d'abord la communication, et aujourd'hui rien ne change aussi vite que la façon de communiquer.

Certainement, le chapitre 4 de cette histoire sera important pour chaque éditeur, et concerne l'impact et le bon usage des possibilités de l'édition électronique. Une évolution va avoir lieu, mais je doute que quelqu'un puisse prévoir avec certitude quelle situation se présentera dans 20 ans. En tout cas, à présent nous nous trouvons toujours au milieu du chapitre 3.

Épilogue

Il y a peu à ajouter à l'histoire de Luc Lemaire. Afin de compléter la liste de conférences, nous pouvons encore signaler une journée de « Mathematics and Genomics » en 2003, un congrès conjoint avec la société mathématique des Pays-Bas (WG) en 2004, et un congrès conjoint avec la SMF et les trois partenaires BeNeLux en 2005. Comme Luc Lemaire prédit, la publication électronique a pris sa place manifestement. Depuis 2003, le Bulletin est publié électroniquement par le projet Euclid <http://projeteuclid.org>. En plus, on a décidé de mettre sur le site web les volumes du Bulletin qui ont plus de 5 ans avec accès gratuit. La BMS a une tradition de conventions d'échange avec d'autres sociétés mathématiques (EMS, AMS, SMF, WG, LMS, RSME). Tous les détails sont disponibles sur le site de la BMS <http://bms.ulb.ac.be>, lequel vient d'être rénové.

Adhemar Bultheel

La Société Mathématique Australienne

Anthony Guttman¹

La Société

Les mathématiques ont, en Australie, une courte histoire comparativement à celle des mathématiques européennes. Le premier professeur de mathématiques fut Morris Pell, qui fut recruté à l'université de Sydney en 1851 à l'âge de 24 ans, suivi de près par William Wilson, âgé de 28 ans lorsqu'il fut recruté à l'université de Melbourne. Il s'agissait des deux premières universités australiennes et ces deux mathématiciens furent parmi les premiers recrutements de ces deux universités. Aucune de ces deux universités ne recruta de femmes avant 1881.

Le congrès inaugural de la Société Mathématique Australienne (AustMS) eut lieu à l'université de Melbourne en août 1956. Le professeur Thomas M. Cherry, membre de la Royal Society, en fut le premier président jusqu'en 1958. La Société Mathématique Australienne comptait à l'origine 121 membres, et en compte, à l'heure actuelle, un millier, dans un pays de tout au plus 20 millions d'habitants. Les buts de la Société Mathématique Australienne sont la promotion et le développement des connaissances mathématiques, de leurs applications, ainsi que de l'enseignement des sciences mathématiques.

La première publication du Journal de la Société Mathématique d'Australie (Journal of Australian Mathematical Society) date de 1960. Son premier éditeur fut T.G. Room. En 1969, une seconde revue fut créée, le Bulletin de la Société Mathématique d'Australie (Bulletin of the Australian Mathematical Society), consacré à des publications rapides dans tous les domaines des mathématiques, sous la houlette éditoriale de B.H. Neumann membre de la Royal Society. La Gazette de la Société Mathématique d'Australie (Australian Mathematical Society Gazette) débuta ses publications en 1974, A.J. van der Poorten étant son premier éditeur. Le professeur A.J. van der Poorten a un doctorat honoris causa de l'université de Bordeaux. Tout comme son équivalent français, la Gazette publie un large spectre de textes mathématiques allant de revues de livres mathématiques, à des exposés introductifs, en passant par des informations sur les conférences en mathématiques.

Au sein de la Société Mathématique d'Australie, une branche de mathématiques appliquées (Division of Applied Mathematics) fut créée en 1975 et V.T. Buchwald en fut le premier président. Quelques vingt ans plus tard, cette division de mathématiques appliquées changea de nom pour devenir la branche industrielle et de mathématiques appliquées d'Australie et de Nouvelle-Zélande de la Société (Australian and New Zealand Industrial and Applied Mathematics division, ANZIAM) afin de mieux refléter son activité commune avec la Nouvelle-Zélande. En 1975, le Journal de la Société Mathématique d'Australie se scinda en deux revues : une revue de mathématiques pures et statistiques

¹ Président de la Société Mathématique Australienne

(Series A, Pure mathematics and Statistics) et une revue de mathématiques appliquées (Series B, Applied Mathematics). Plus tard la revue de mathématiques appliquées changea d'intitulé pour s'appeler ANZIAM journal et la revue de mathématiques pures et statistiques repris l'intitulé original.

La Société de Mathématique d'Australie publie aussi depuis 1985 les Australian Mathematical Society Lecture Series. Quatorze volumes de cette série ont déjà été publiés, sur une variété de sujets allant de l'Algèbre et les Groupes de Lie, aux mathématiques pour l'industrie ou aux mathématiques dans le sport. Cette série est publiée aux Cambridge University Press. La Société de Mathématique d'Australie a enfin réalisé un répertoire administratif donnant la liste exhaustive de tous ses membres.

Peu à peu, nous entrons dans l'ère électronique et informatique. L' ANZIAM journal est également publié sous une version électronique, dont A.J. Roberts est l'éditeur, et les premiers volumes de nos journaux sont peu à peu scannés et mis en consultation sur le net.

Congrès

Deux congrès annuels sont organisés par la Société de Mathématique d'Australie. Le congrès d'été est d'ordinaire un congrès de l'ANZIAM. Il se tient en février, le plus souvent loin des centres académiques traditionnels, dans des lieux tels que les bords de mer, les sites de montagne, ou proches de vignobles australiens. Le congrès d'hiver se tient en septembre, d'ordinaire au sein d'une université. Il correspond au grand meeting annuel de la Société Mathématique d'Australie. Les deux événements durent de quatre à cinq jours. Ce ne sont pas des conférences à thèmes, mais plutôt des sessions spécialisées, la liste des orateurs invités définissant la tendance dominante de chaque congrès. Lors de la conférence d'hiver nous décernons le prix B.H. Neumann au plus remarquable exposé d'étudiant (graduate ou undergraduate).

D'autres prix sont également décernés comme la médaille de la Société de Mathématique d'Australie, attribuée à un mathématicien de moins de quarante ans pour des travaux de recherches de grandes qualités en sciences mathématiques, et la médaille Georges Szekeres consacrant des contributions remarquables dans les quinze dernières années.

Il s'agit là d'une nouvelle récompense décernée pour la première fois en 2002, à I.H. Sloan et A.J. van der Poorten.

Tous les deux ans, nous organisons les Mahler Lecture Series, grâce à un don de feu Kurt Mahler. Il s'agit d'une suite d'exposés réalisés au travers de l'Australie, par un conférencier étranger éminent. En 1995, le conférencier Mahler fut Michel Mendès-France.

Occasionnellement, nous organisons des conférences jointes avec d'autres sociétés savantes, telle par exemple la conférence conjointe de 1999 avec l'American Mathematical Society. En 2003, la conférence d'hiver sera insérée au sein de l'International Congress for Industrial and Applied Mathematics, qui se tiendra à Sydney.

Éducation

La Société Mathématique Australienne dispose d'un sous-comité chargé des questions d'éducation, mais nous avons eu un succès et un impact très limité sur les programmes des écoles. Ces programmes sont établis au niveau des états, et non au niveau national, et les bureaucraties de chaque état qui gèrent ces comités n'apprécient que très modérément l'intrusion de mathématiciens professionnels dans le champs des questions d'éducation. Les choses changent quelque peu, mais avec des constantes de temps quasi-géologiques. La Société maintient un site web des carrières et développe, dans le but d'attirer des étudiants, une active campagne d'information sur les études en mathématiques, et de promotion des futures carrières dans ces domaines.

Instituts de recherches

Bien que l'Australie ne dispose pas de centres semblables à ceux du CIRM à Luminy, ou de celui d'Oberwolfach, l'Australian Mathematical Sciences Institute (AMSI) a été créé en 2002. Il s'agit d'une première initiative disposant d'un premier financement modeste, le gouvernement de l'état de Victoria contribuant à hauteur de 600 000 euros sur trois ans, qui s'ajoutent à la contribution de 900 000 euros émanant de vingt des trente huit universités australiennes existantes. Malgré ses ressources modestes, l'AMSI a de conséquentes ambitions, incluant l'émergence d'un Institut de recherche pure, ainsi qu'une synergie avec la sphère industrielle, et un désir d'influer sur l'impact des mathématiques dans l'éducation. On pourra trouver plus d'informations sur le site : www.amsi.org.au. A.J. Guttmann a été, en 2002, le directeur par intérim de cette structure et G. Gaudry en est, depuis 2003, le premier directeur appointé.

Une activité importante de l'AMSI en matière d'éducation est l'école d'été (Summer School) pour étudiant graduate et undergraduate de quatrième année. La première de ces écoles d'été s'est tenue en janvier-février 2003, et fut un franc succès, attirant plus de cent étudiants de tous les coins d'Australie. La prochaine école d'été se tiendra en 2004 à la même période, les détails pouvant être obtenus sur le site web de l'AMSI. Cette école d'été est particulièrement utile et profitable pour les étudiants (graduate students) compte tenu du fait qu'il n'y a pas, dans le système de PhD australien, de cours obligatoires dans le cadre de la thèse. Ces cours avancés permettent à ces étudiants d'entreprendre des études formelles reliées à leur travail de thèse, ou encore dans d'autres domaines qui auraient stimulé leur curiosité.

Nous espérons, dans un futur proche, pouvoir accroître considérablement cette activité au travers d' Access Grid Rooms (voir le site www.accessgrid.org). Ceci devrait aussi permettre une ouverture efficace sur un programme plus international.

Une autre création d'envergure est le Centre of Excellence for Mathematics and Statistics of Complex Systems (MASCOS) qui a vu le jour au milieu de l'année 2003. Il s'agit d'un centre de recherche financé par le gouvernement Australien. Il est situé sur le site de l'université de Melbourne et il conduit un énergique programme d'invitation de chercheurs étrangers et de programmes de conférences. Il dispose de treize « chief investigators », provenant de cinq des

universités majeures d'Australie. Le MASCOS a des liens étroits avec l'AMSI, partageant personnel et financement commun pour certaines conférences. De plus amples détails sont disponibles sur le site www.complex.org.au. Le professeur Anthony Guttmann est le directeur de ce centre et le professeur Peter Hall (membre de la Royal Society) de l'Australian National University, en est le directeur adjoint.

Relations avec d'autres sociétés savantes

La Société Mathématique Australienne a des relations bilatérales avec de nombreuses autres sociétés savantes, vingt-sept au total, incluant, bien évidemment, la SMF.

Nos liens avec la France sont particulièrement forts et étroits. À titre personnel, je rends régulièrement visite, et collabore, avec des chercheurs de Bordeaux et de Paris et accueille en retour des chercheurs venant de France. L'ambassade de France, en liaison avec l'Académie des Sciences Australienne, a mis en place un nombre important d'actions pour inciter les visites mutuelles de scientifiques de tous niveaux dans les deux pays. Un accord de co-tutelle de thèses existe entre un grand nombre d'universités australiennes et françaises, et, même en l'absence de tels accords spécifiques, les possibilités d'études dans nos deux pays restent importantes. Sur les six de mes derniers étudiants en thèse (PhD), deux ont passé une année à travailler sur leur thèse dans une université française, comme partie de leur thèse (PhD), et un troisième a pu disposer de deux positions post-doctorales en France. De nombreux mathématiciens français sont attirés par l'Australie non seulement par les mathématiques australiennes, mais également par la douceur de notre climat, le rugby, nos excellents vins, nos truffes, et la variété de nos excellents fromages qui peuvent séduire même un français. Soyez-en sûrs, vous êtes les bienvenus chez nous. Notre site web ww.austms.org.au donne de plus amples informations sur notre société, des informations concernant nos publications, nos conférences, nos colloques, des conseils en matière de choix de carrière, d'emploi et bien plus encore ...

Nos deux sociétés, la Société Mathématique de France et la Société Australienne de Mathématique, ont des accords réciproques. Les membres de la SMF sont plus que bienvenus s'ils veulent devenir membres de la Société Australienne de Mathématique au titre de cette réciprocité.

Le premier congrès Canada-France des sciences mathématiques

Toulouse, 12-15 juillet 2004

Après le succès du congrès franco-américain de Lyon en 2001 et du colloque européen de Nice de février 2003, les sociétés mathématiques canadiennes et françaises organisent une conférence commune, qui aura lieu du 12 au 15 juillet 2004 à Toulouse. Ce congrès sera une occasion de rencontres et d'échanges entre les mathématiciens de toutes les disciplines, en particulier canadiens et français. Il permettra de faire le point sur les avancées les plus marquantes de ces dernières années.

Les conférenciers plénières seront :

- Grégoire Allaire (École Polytechnique, Palaiseau)
- Michèle Artigue (Jussieu)
- Maïtine Bergounioux (Orléans)
- Jon Borwein (Simon Fraser)
- David Brillinger (Berkeley)
- Alain Connes (IHÉS) (à confirmer)
- Walter Craig (McMaster)
- Henri Darmon (McGill)
- Emmanuel Giroux (ENS-Lyon)
- Laurent Lafforgue (IHÉS)
- Gabor Lugosi (Barcelona)
- Mikhail Lyubich (Toronto)
- Christophe Reutenauer (UQAM)
- Alain-Sol Sznitman (ETH Zurich)
- Murad Taqqu (Boston)
- Henry Wolkowitz (Waterloo).

Les sessions parallèles :

- Algèbres d'opérateurs (SS1)
organisée par : C. Anantharaman (Orléans) et I. Putnam (UBC)
- Topologie et géométrie symplectiques (SS2)
organisée par : D. Auroux (MIT/École Polytechnique) et F. Lalonde (Montréal)
- Théorie des nombres (SS3)
organisée par : D. Roy (Ottawa) et M. Waldschmidt (Paris)
- Le programme de Langlands (SS4)
organisée par : W. Casselman (UBC) et J.-P. Labesse (Marseille)
- Analyse géométrique et spectrale (SS5)
organisée par : O. Hijazi (Nancy) et N. Kamran (McGill)
- Équations aux dérivées partielles (SS6)
organisée par : M. Esteban (Paris) et C. Sulem (Toronto)
- Systèmes dynamiques (SS7)
organisée par : R. Roussarie (Dijon) et C. Rousseau (Montréal)

- Équations différentielles et commande (SS8)
organisée par : F. Clarke (Lyon) et R. Stern (Concordia)
- Analyse variationnelle et optimisation (SS9)
organisée par : J.-B. Hiriart-Urruty (Toulouse) et A. Lewis (Simon Fraser)
- Analyse stochastique (SS10)
organisée par : M. Barlow (UBC) et D. Bakry (Toulouse)
- Processus multifractals et à longue mémoire (SS11)
organisée par : J.-M. Azaïs (Toulouse) et B. Remillard (HEC, Montréal)
- L'interface entre les probabilités et la statistique (SS12)
organisée par : P. Besse (Toulouse) et L. Devroye (McGill)
- Analyse statistique des données fonctionnelles (SS13)
organisée par : J. Ramsay (McGill) et H. Cardot (INRA Castanet-Tolosan)
- Analyse numérique (SS14)
organisée par : A. Fortin (Laval) et J. Blum (Nice)
- Éducation mathématique (SS15)
organisée par : J.-L. Dorier (IUFM Lyon) et E. Muller (Brock)
- Topologie de petite dimension et théorie géométrique des groupes (SS16)
organisée par : M. Boileau (Toulouse) et S. Boyer (UQAM)
- Biologie mathématique (SS17)
organisée par : O. Arino (Pau) et G. Wolkowicz (McMaster)
- Systèmes dynamiques complexes (SS18)
organisée par : X. Buff (Toulouse), A. Cheritat (Toulouse) et M. Yampolsky (Toronto)

Les participants pourront aussi profiter de leur séjour pour découvrir les charmes de la ville de Toulouse et de sa région. Toutes les informations sont disponibles à <http://cms.math.ca/Reunions/Toulouse2004>

Les recrutements universitaires de jeunes mathématiciens, suite : le cru 2003

Michèle Audin¹

Ce document présente un bilan succinct du recrutement de jeunes mathématiciens en 2003, comme

- maîtres de conférences, sur les 105 postes qui n'ont pas été pourvus en mutation,
- chargés de recherches au CNRS, section 01 (mathématiques)², sur les 13 postes mis au concours (concours 102, 103, 104).

Cette étude est la suite de celle parue dans le numéro de janvier 2003 de la Gazette³. Comme la précédente, elle a été suscitée par la section 01 du Comité National de la Recherche Scientifique. Les questions que nous nous étions posées l'année dernière étaient les suivantes

- comparer les recrutements au CNRS et les recrutements universitaires,
- rapports hommes/femmes (parmi les candidats et parmi les recrutés), voir le §6,
- âge, pyramide d'âge, des recrutés, vivier, durée d'attente, voir le §2,
- réalité et importance des recrutements locaux, voir le §5.

Nous avons essayé cette année d'aborder aussi un bilan des « non-recrutements » (§3) et d'aller voir d'un peu plus près ce qui se passait dans le vivier (§6).

Ceux qui l'auraient ignoré l'apprendront en lisant ce texte, le recrutement est très inégalitaire. Certaines de ces inégalités seront explicitées ici (les inégalités dues au genre, étudiées au §6). Pour les inégalités dues à l'origine sociale des candidats, une étude reste à faire, qui va au-delà des compétences et des moyens d'un(e) mathématicien(ne).

Il serait intéressant de faire aussi une étude des recrutements de professeurs.

1. Les données

Qualification 2003

En 2003, 385 jeunes mathématiciens ont été qualifiés en 25ème section, 26ème section, ou dans les deux (contre 343 en 2002).

¹ CNRS, Université Louis Pasteur (Strasbourg)

² Il aurait été pertinent d'inclure les postes attribués par les nouvelles commissions interdisciplinaires (CID), mais aucun de ces postes n'a été attribué à des personnes qualifiées en section 25 ou 26.

³ On peut aussi en trouver les résultats sur ma page personnelle, <http://www-irma.u-strasbg.fr/~maudin>.

La liste de candidats

J'ai obtenu la liste (approximative⁴, mais sans doute moins que l'année dernière) des candidats (liste sur laquelle j'ai travaillé) par concaténation :

- (1) de la liste (complète) des 162 candidats au CNRS,
- (2) de la liste (complète) des 218 candidats aux trois postes 25ème section dans mon université,
- (3) des listes de tous les candidats auditionnés et/ou classés recensés dans l'opération « postes » de la SMAI et de la SMF
- (4) de la liste des candidats effectivement nommés sur les postes, qui m'a été communiquée par la DPE du Ministère en octobre 2003.

C'est cette liste approximative que j'appelle « liste des candidats ». Elle comporte 473 noms. L'année dernière, j'avais travaillé sur une liste de 399 noms. Je ne suis pas certaine qu'il y ait eu effectivement 80 ou 100 candidats de plus cette année, le point (2) de l'énumération précédente étant une nouveauté (nous n'avions pas de postes 25ème à Strasbourg en 2002). Remarquons toutefois qu'il y avait 40 nouveaux qualifiés en plus et, on le verra, une accumulation de candidats multi-récidivistes et donc qu'il est à peu près certain que le nombre de candidats a vraiment augmenté.

Les postes

Il y avait en tout 118 postes (95 l'an dernier), répartis entre

- 13 postes CNRS,
 - 11 sur le concours « normal »
 - 2 sur des concours « spéciaux », l'un fléché en EDP pour Lille, l'autre en mécanique
- 105 postes de maîtres de conférences, à répartir en
 - 47 en 25ème section
 - 58 en 26ème section⁵
- ou en
 - 85 postes en université ou école normale supérieure
 - 20 postes dans d'autres établissements (IUT, IUFM, CNAM,...)

Les données

Pour l'âge et le lieu d'obtention de la thèse des recrutés, j'ai pillé les fiches MARS et, comme l'année dernière, j'ai demandé personnellement ces renseignements à ceux qui les détenaient, quand j'ai été capable de trouver leur adresse électronique.

2. L'âge des candidats

⁴ Je renvoie les lecteurs aux commentaires que j'ai faits l'année dernière sur l'établissement d'une telle liste.

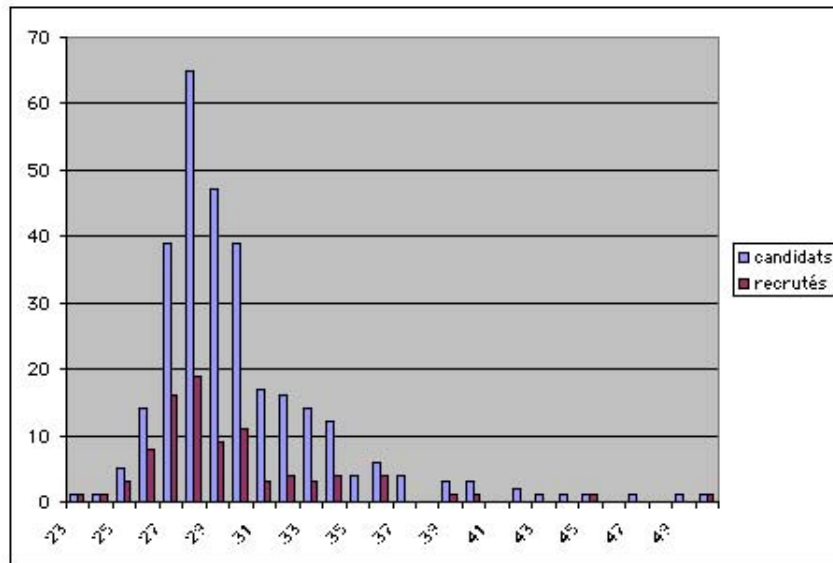
⁵ Il s'agit de la section que le ministère a attribuée en nommant les heureux élus, c'est pourquoi les postes publiés « 25/26 » n'apparaissent plus comme tels.

Les âges biologiques

Il est très difficile de déterminer l'âge des candidats. Cette année, en plus des données assez complètes que j'avais sur les candidats au CNRS, j'ai pu disposer des âges de tous ceux qui étaient candidats à Strasbourg. Finalement, je connaissais les âges de 319 candidats, ce qui m'a semblé suffisant pour faire des statistiques⁶.

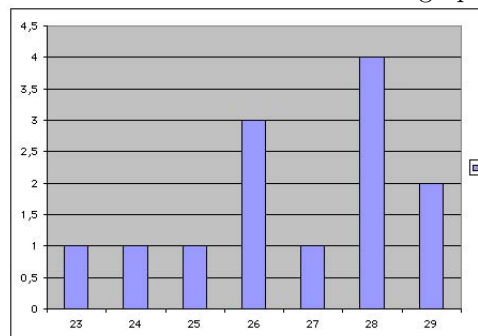
Ces âges s'échelonnent entre 23 et 50 ans, 233 de ces candidats ont 30 ans ou moins, 297 ont 35 ans ou moins. La moyenne est d'environ 30,5 ans.

Pour les recrutés, ces chiffres deviennent 70 jusqu'à 30 ans, 83 jusqu'à 35, et une moyenne de 29 ans.



Les âges au CNRS

Les âges des recrutés au CNRS sont lisibles dans le graphique suivant :



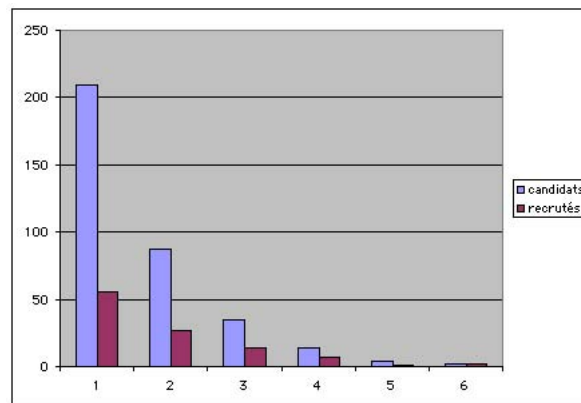
⁶ Biaisées par le fait que tous les candidats au CNRS sont comptés dans cette liste et avaient, par obligation, moins de 31 ans, mais peut-être aussi par le fait que j'ai intégré les âges de la plupart des recrutés.

La moyenne d'âge des recrutés CR2 est particulièrement basse cette année (26 ans et demi), plus basse, donc que l'année dernière, surtout grâce à deux très jeunes nouveaux CR, dont l'un est d'ailleurs une chargée de recherches.

Les âges comme qualifiés

Comme l'an dernier, j'ai voulu savoir si les heureux élus ont attendu longtemps avant d'être recrutés, en m'aidant de la date de leur qualification. Je connaissais l'année de qualification de 351 des candidats et de 107 des recrutés (plus quelques-uns dont je savais qu'ils n'étaient pas qualifiés, soit parce qu'ils arrivaient de l'étranger et ne postulaient qu'au CNRS, soit parce qu'ils n'avaient pas encore soutenu leur thèse).

Comme je l'avais remarqué l'an dernier, il y a une prime à la « fraîcheur », 54% des recrutés sont des qualifiés de l'année en cours, 25% de l'année précédente, le reste étant des multi-récidivistes.



L'axe des abscisses indique la date de qualification (1 pour cette année, 2 pour l'année dernière, etc)

Comme le montre ce graphique, le rapport recrutés/candidats pour une année de qualification donnée est 27% pour 2003, 30% pour 2002, 40% pour 2001, 47% pour 2000. Les chiffres pour 1999 et 1998, qui apparaissent dans la figure ci-dessous, sont trop faibles pour être réellement significatifs).

Remarque. Les deux recrutés les plus anciens sont des qualifiés de 1998 dont la qualification a été renouvelée en 2003.

Il y a donc peut-être aussi, d'une certaine façon, une prime à la persévérance, puisque 3/6 des candidats qualifiés en 98 et 99 ont été recrutés et une proportion analogue (7/15) des candidats qualifiés en 2000. Ces chiffres sont certainement ceux qui sont le plus biaisés par le fait que je ne connaissais pas toutes les années de qualification.

Je le montrerai plus bas, au §6, le recrutement tardif défavorise les femmes (comme on pouvait s'y attendre).

Au CNRS

En 2002, *tous* les recrutés au CNRS qui étaient qualifiés l'avaient été pendant la campagne 2002. Cette année, la section a recruté 3 qualifiés de 2001 (deux ans d'ancienneté), les autres étaient des primo-arrivants. Un peu plus d'« anciens », donc — comme on l'a vu, ça n'a pas fait monter l'âge moyen, au contraire.

3. Les multi-récidivistes

J'ai essayé de savoir ce que faisaient cette année (2003-2004) les 31 personnes qualifiées en 1999, 2000 ou 2001, candidates en 2002 et 2003 et pas recrutées⁷. J'ai eu des informations sur 24 d'entre eux, soit par leur directeur de thèse, soit par des connaissances, soit par interrogation directe.

- L'un d'entre eux avait en fait été recruté en 63ème section (électronique).
- Un autre est agrégé-préparateur (caïman) dans une ENS.
- Trois sont professeurs en CPGE ou dans le secondaire.
- Dix sont en post-doc à l'étranger.
- Cinq sont ATER dans des universités ou IUT en France (dont 3 à Lille).
- Un est au chômage.

L'un de ceux-ci a répondu à ma question « que faites-vous cette année » en m'expliquant que c'était son troisième poste d'ATER, qu'il avait passé le CAPES... pour pouvoir être ATER quatre fois et qu'après « ce serait le collègue ».

Beaucoup, donc, s'apprentent à « re »-postuler. Seuls les trois qui ont pris des postes dans l'enseignement secondaire peuvent être considérés comme ayant abandonné. Au moins un cherche un poste aux États-Unis. Une seule me dit qu'elle cherche un emploi dans le privé. On évoque parfois les intermittents du spectacle... La précarité des situations faites à ces jeunes hautement qualifiés dans un grand pays industrialisé (!) est une autre tragédie. Il est bien clair que tous les docteurs n'ont pas vocation à être recrutés sur les postes dont il est question ici. Beaucoup trouvent d'ailleurs d'autres débouchés (mais ils arrêtent sans doute de postuler bien avant les trois années dont il est question ici⁸). On peut quand même se demander :

– Comment un jeune peut se concentrer et travailler sur un programme de recherche un peu sérieux en changeant de poste d'ATER (de demi-ATER en fait) tous les ans (déménagement, nouvel enseignement, nouveau cadre de travail) et en se livrant au cirque des candidatures (dossiers tous azimuts, tour de France des auditions) chaque année.

– Comment fonctionneraient les universités sans ce volant de main d'œuvre déplaçable qui occupe les postes d'ATER devenus, en peu d'années, indispensables.

Au moins 23 de ces multi-récidivistes sont encore en course.

⁷ Il y a sans doute d'autres multi-récidivistes dans la liste des candidats, à savoir des qualifiés de 1998 qui se sont fait requalifier en 2003.

⁸ Les services *ad hoc* du ministère seraient bien inspirés d'enquêter sur les débouchés réels des thésards, en répondant au moins à la question : « Quelle est la situation professionnelle, l'année $x + n$, des étudiants ayant soutenu une thèse en mathématiques au cours de l'année x ? » — une question vraiment pertinente et que nous n'avons pas les moyens d'aborder ici.

4. Les inégalités

Comme on peut s'y attendre, le recrutement tardif (augmentation de l'âge auquel on trouve un poste) accentue les inégalités. Il joue son rôle dans la petite proportion de femmes parmi les recrutés (voir le §6). Il joue certainement aussi dans l'origine sociale des heureux élus. Une étude reste à faire.

Il est à craindre que les nouvelles dispositions qui limitent à *une* les bourses sur critères universitaires pour un étudiant donné (concrètement, une bourse l'année de préparation à l'agrégation *ou* une bourse l'année du DEA) ne limitent plus encore, pour les jeunes issus de milieux populaires, l'accès à la recherche (et n'améliore pas la situation décrite dans la note 12 ci-dessous).

5. Endo- vs exo-recrutements

J'appelle « recrutement local » le recrutement par un établissement d'un candidat ayant fait sa thèse dans un laboratoire de cet établissement ou dans le laboratoire le plus proche de la même ville. Par exemple, un docteur de l'université de Pétaousheim recruté à l'IUFM de Pétaousheim pour enseigner en préparation au CAPES aux étudiants de Pétaousheim (il y en a au moins deux sur la liste). La localité n'est pas une notion strictement géographique. Comme l'an dernier, j'ai considéré comme non locaux les traditionnels recrutements semi-locaux parisiens (qui biaisent sérieusement les résultats) — mais qui n'empêchent pas qu'il y ait eu, comme toujours, des recrutements strictement locaux à Paris.

Les recrutements locaux ne sont pas que le fait des petits établissements, comme le montre l'exemple de Paris-centre. Il n'y a que 91 des recrutés dont j'ai pu savoir où ils ont fait leur thèse. Sur ces 91 postes, 14 ont été attribués localement, soit 15%. Les chiffres que je donne ici sont sans doute les plus biaisés de toute cette étude, puisque les recrutés pour lesquels je n'ai pas trouvé où ils avaient fait leur thèse sont les moins visibles sur la ouëbe et donc sans doute les plus susceptibles d'être « locaux »⁹.

En affinant entre les sections, on trouve le tableau suivant :

section	nb de postes	nb de recr. loc.	%
26	47	6	13%
25	44	8	18%

TAB. 1. Recrutements locaux par sections

L'an dernier, j'avais noté 24% de recrutements locaux sur les postes de maîtres de conférences. Il y en a vraiment peu en 26ème section cette année. À noter toutefois que les maîtres de conférences recrutés en IUFM ont tous été nommés en 25ème section par le ministère.

Une évolution? À suivre en tout cas.

Qu'il soit bien clair ici que je ne jette aucune pierre sur aucun jeune collègue recruté localement. Ni sur les recrutements locaux dans l'absolu. Chaque

⁹ Une indication de ce biais est le fait que les réponses que j'ai reçues très tardivement, après l'écriture d'une première version de ce texte, émanaient de recrutés « locaux ».

département aura, une fois ou l'autre, une excellente raison de faire un recrutement local. Par exemple (et il y en a parmi les recrutements locaux décomptés ci-dessus) pour donner à un PRAG menant une activité de recherche de qualité un poste lui permettant de travailler dans des conditions plus raisonnables. Inversement, on peut se demander quel avenir en recherche ont les candidats recrutés dans de petits IUFM très excentrés et très éloignés de tout centre de recherche en mathématiques.

Il n'en reste pas moins qu'il y a, aussi, des universités qui sont des multi-récidivistes du recrutement local, certaine grosse université de Paris-centre comme certaines petites universités de province.

Remarque (Et après?). Imaginons la situation de Dominique Tchang, élève de terminale dans un lycée de la ville A, puis d'une classe préparatoire de la capitale locale B, de l'ENS ou du magistère de C, puis à l'université de D pour y faire une thèse, à E comme ATER, à F pour un post-doc, enfin maître de conférences à G... et on ne s'étonnera, même s'il arrive parfois que $A = B$ ou même que $D = E$,

- ni que Dominique souhaite un recrutement « local » comme professeur à G,
- ni qu'il y ait si peu de maîtres de conférences formés dans ce système qui soient candidats aux postes de professeurs de l'université de H.

L'exogamie du CNRS

Deux des quinze CR2 recrutés au CNRS sont des étrangers (au sens de « formés à l'étranger »). Il n'y en a qu'une (étrangère) cette année parmi les recrutés sur les postes de maîtres de conférences.

6. Le sexe des élus

Comme l'an dernier, j'ai utilisé les prénoms pour déterminer le sexe des candidats et des qualifiés. Ce qui m'a été rendu plus difficile cette année par celui qui a transmis à l'opération postes une liste « Kalif MCF25 » sans prénoms, prouvant ainsi, pour le moins, un désintérêt complet pour ce qui nous intéresse ici. Je le répète,

IL N'Y A PAS ASSEZ DE JEUNES FEMMES QUI FONT DES THÈSES EN
MATHÉMATIQUES PURES.

S'en désintéresser ou le dissimuler¹⁰ ne fera rien pour améliorer la situation. J'ai donc dû aller chercher la liste sur le *Journal Officiel*.

Je reproduis ici les tableaux de l'année dernière, auxquels j'ai intégré les résultats de cette année. Le nombre total 375 est obtenu en retirant à la liste des 385 qualifiés les 10 personnes dont je n'ai pas été capable de déterminer le sexe.

¹⁰ Il n'est sans doute pas inutile de signaler ici qu'il a été bien plus difficile, ces quatre dernières années, de se faire qualifier comme maître de conférence en 25ème section, quand on était une femme que quand on était un homme : de 2000 à 2003, 75% des hommes candidats ont été qualifiés contre seulement 64% des femmes. Drôlement incitative, pour une jeune femme, la 25ème section...

Les recrutements de femmes sur les postes 25 et 26

Voici d'abord le tableau général, dans lequel le recrutement semble cette année favorable aux femmes (à celles qui ont survécu jusque là) : elles ne sont en effet que 19% parmi les qualifiés de 2003 (proportion assez semblable à celles des deux années précédentes), 21% parmi les candidats, mais 27% parmi les recrutés.

liste	femmes	total	%
qualif 25/26 2003	71	375	19%
qualif 25/26 2002	63	343	18%
qualif 25/26 2001	64	306	21%
candidats	67	400	17%
recrutés 25/26	29	105	28%
recrutés CNRS	3	13	23%
total recrutés	32	118	27%

TAB. 2. Les femmes dans le concours

Les recrutements suivant les sections

Que personne ne crie, ni victoire, ni au scandale. Plus encore que l'année dernière, ces chiffres cachant des disparités et des inégalités importantes. Examinons d'abord les disparités entre 25 ème et 26 ème section. Je renvoie les lecteurs intéressés aux commentaires que j'ai faits dans le rapport de 2002 et qui me semblent toujours pertinents.

liste	femmes	total	%
qualif 25 2003	25	193	13%
qualif 25 2002	27	190	14%
qualif 25 2001	21	152	14%
recrutés 25	9	47	19%
qualif 26 2003	50	226	22%
qualif 26 2002	42	194	22%
qualif 26 2001	47	194	24%
recrutés 26	19	58	33%

TAB. 3. Les femmes dans les concours 25 et 26

Les recrutements suivant les établissements

Étonnant, non ? Mais je ne crois pas aux miracles (un tiers de femmes parmi les recrutés en 26ème!!), et je ne suis pas assez statisticienne dans l'âme pour admettre que les chiffres soient si différents d'une année sur l'autre (10% de femmes en 2002 parmi les recrutés en 25ème section, contre 19% cette année). Regardons le type d'établissement. Dans le tableau suivant, la première ligne représente les postes dans des universités ou des ENS, la deuxième représente les postes IUT, IUFM et autres écoles (un poste au CNAM notamment).

établissements	femmes	total	%
universités	19	85	22%
autres	13	20	65%

TAB. 4. Les femmes selon le type d'établissement

Je suppose que tout le monde est rassuré. On a recruté un peu plus de femmes cette année, mais elles sont à leur juste place ! Sans doute leurs qualités spécifiquement féminines seront-elles mieux utilisées pour le maternage des étudiants d'IUT et la préparation à des métiers, féminins eux aussi, comme ceux de l'enseignement secondaire.

Remarque. Selon une de mes interlocutrices, les PRAG en IUT seraient majoritairement des hommes — les « meilleurs » postes du secondaire (PRAG, CPGE), comme les « meilleurs » postes du supérieur, seraient pour les hommes.

Les femmes face aux recrutements tardifs

Le tableau suivant montre la proportion de femmes parmi les recrutés suivant l'année de qualification.

année de qualif	femmes recrutées	total recrutés	%
2003	16	56	29%
2002	10	27	37%
2001 ou avant	4	24	16%

TAB. 5. Les femmes face aux recrutements tardifs

Les femmes semblent donc être les premières à pâtir de la situation de généralisation de la précarité ou tout simplement de l'âge élevé auquel les candidats sont recrutés, comme le montre le tableau suivant, portant sur les 90 recrutés dont je connaissais à la fois l'âge et le sexe.

âge	femmes recrutées	total recrutés	%
27 ou moins	9	30	30%
28, 29 ou 30	12	40	30%
31 ou plus	5	22	22%

TAB. 6. Les femmes face à l'âge du recrutement

Ces chiffres sont confirmés par le « sexage » des multi-récidivistes considérés au § 3. Les 31 candidats en question étaient 4 femmes et 27 hommes (seulement 13% de femmes). Parmi les 24 qui n'ont pas pris de poste dans le secondaire et ne cherchent pas dans le privé, *une seule* est une femme.

Les femmes au CNRS

Cette année, nous avons recruté trois femmes au CNRS. Là encore, une année « faste ». Regardons-y de plus près.

- L'une de ces femmes a été recrutée sur un concours fléché (vers un laboratoire de mécanique)
- et les deux autres sur le concours ordinaire. Parmi celles-ci,
 - l'une arrivait de l'étranger
 - et l'autre du système français (jeune et brillante ancienne élève de l'ENS-Paris).

Il n'est pas très fatigant de considérer *toutes* les femmes recrutées par l'actuelle « commission » du CNRS (c'est-à-dire pendant ces trois dernières années), puisqu'il n'y en a que 5. Nous avons recruté en tout 44 CR2, ce qui fait 11% de femmes.

- Sur le concours ordinaire (postes non fléchés), 34 postes, dont 3 femmes (moins de 9%).
 - Sur ces 3 femmes, une seule a fait toutes ses études en France.
 - Les deux autres sont arrivées en France, l'une pour faire une thèse et l'autre après l'avoir faite.
- Sur les 10 postes fléchés (logique, mécanique, physique, calcul formel, génome, Lille, etc), nous avons recruté 2 femmes (20%).

Le vivier

Le gros problème est, répétons-le, qu'il n'y a pas assez de femmes qui font des thèses en mathématiques, et en particulier en mathématiques pures.

Regardons un peu en amont. Parmi les réservoirs où l'on peut espérer aller piocher de brillants jeunes mathématiciens figurent les ENS de Paris, de Lyon et de Cachan. Bon an mal an, il était de tradition de trouver 4 ou 5 femmes dans les promotions de mathématiciens¹¹ entrant dans chacun de ces illustres établissements. Et donc quelques excellentes jeunes femmes pourvues d'une thèse en mathématiques et candidates aux postes dont il est question ici.

Par exemple, les promotions de l'ENS-Lyon concernées par les recrutements récents (entrées de 1992 à 95) comportaient en tout 15 femmes, parmi lesquelles 8 sont MCF et 1 est CR (recrutée en section 7 (informatique)). La promotion 1995 comportait trois femmes dont deux ont été recrutées MCF cette année. A contrario, la promotion 96 de l'ENS-Paris comportait quatre femmes, dont une seule s'est dirigée vers la recherche en mathématiques (et a été recrutée CR).

Je pense très sincèrement que ce n'est pas assez. Mais il y a plus grave. Dans la promotion entrant à l'ENS-Paris en 2002, si 4 femmes étaient admises, seules 2 d'entre elles ont choisi d'entrer à l'ENS. Dans celle de 2003, elles étaient 3 admises, *une seule* est entrée. Il peut s'agir de fluctuations normales. Une chose est à peu près certaine, les jeunes femmes qui ont préféré intégrer l'École polytechnique ne souhaitent pas s'engager vers la recherche en mathématiques.

¹¹ En gros 15% de femmes à l'ENS-Lyon, 10% à l'ENS-Paris, avec des fluctuations importantes d'une année sur l'autre, inévitables avec des effectifs peu importants.

À noter, du côté positif de la balance, que les femmes sont traditionnellement plus nombreuses à intégrer l'ENS-Cachan en troisième année (environ 29% des effectifs en moyenne — avec là aussi une très mauvaise année 2003, avec seulement 3 femmes sur les 19 reçus) de même que dans les magistères¹².

Comment imaginer un recrutement massif de femmes en mathématiques au CNRS ou dans les universités (à supposer qu'il y ait encore des recrutements dans les années 2009) si les filières d'excellence produisent si peu de femmes docteurs en mathématiques ?

7. Remerciements

Je remercie

- les collègues cachés sous le sigle « opération postes » pour l'irremplaçable service qu'ils rendent à la collectivité,
 - à travers eux, indirectement, tous ceux qui ont transmis les résultats des CSE,
 - parmi eux, en particulier Olivier Garet pour son aide rapide et efficace lorsque j'ai eu besoin d'une liste « Kalif MCF25 » un peu sérieuse, ainsi que pour les précisions sur le « troisième concours » de l'ENS-Cachan,
- les candidats qui ont rempli une fiche MARS,
- ceux qui ne l'avaient pas fait mais m'ont donné directement les renseignements demandés,
 - ceux que j'appelle les multi-récidivistes et qui ont rapidement répondu à mes questions, parfois avec des commentaires éclairants,
 - M. P. Rossi, de la DPE au ministère, pour m'avoir gentiment envoyé la liste des personnes effectivement nommées sur les postes MCF,
 - Thomas Delzant et tous les membres de la CSE 25ème section à Strasbourg,
 - François Loeser, Michel Pierre, Jean-Claude Sikorav et Patricia Reynaud pour les informations et les commentaires sur les normaliennes,
 - Gilles Godefroy, Frédérique Petit, Virginie Régnier et Jacques-Arthur Weil pour des commentaires et questions pertinentes qui m'ont permis d'enrichir une première version de ce texte,
 - Marc Herzlich, pour les mêmes raisons et pour m'avoir proposé et envoyé les chiffres sexués des qualifications en 25ème section (voir la note 10),
 - tous les collègues qui m'ont transmis des informations et des adresses,
 - et les membres de la section 01 qui m'ont aidée, par des questions, remarques, suggestions, ou simplement en corrigeant les erreurs manifestes d'une version préliminaire.

¹² ... desquels, semble-t-il, une proportion importante de femmes se contentent de l'agrégation et d'un DEA — là aussi, une enquête précise reste à faire.

Section 01 du Comité National

Compte-rendu de la session d'automne 2003

Philippe Gille¹

La section « Mathématiques et Outils de modélisation » du Comité National a tenu sa session d'automne du 28 au 30 octobre 2003. La direction scientifique du CNRS était représentée par Christian Peskine, directeur scientifique adjoint pour les mathématiques (SPM), par Michel Enock-Levi, chargé de mission, et Stéphane Cordier, chargé de mission (calcul scientifique). Ce rapport concerne principalement la politique générale du CNRS suite à la nomination de Bernard Larroutourou, qui a succédé en septembre à Geneviève Berger à la direction générale du CNRS. Nous rendons donc peu compte ici des autres journées de la session dévolues à l'examen des groupements de recherche (GDR), propositions de promotion des chercheurs, propositions de subventions de colloques et revues. Enfin, nous faisons le point sur les délégations et les détachements.

Intervention de Michel Lannoo, directeur scientifique SPM

Michel Lannoo s'est longuement exprimé sur la période actuelle que vit le CNRS, c'est-à-dire une période de transition où le projet de la nouvelle direction se conçoit en fonction des choix gouvernementaux, en particulier la suppression de 119 emplois permanents, qui devraient être remplacés par des contrats à durée déterminée. Du côté des ITA (Ingénieurs, Techniciens, Administratifs), les choses sont encore plus nettes puisque 227 emplois sont supprimés, avec là aussi le recours aux CDD.

Michel Lannoo s'est expliqué sur le gel des postes rouges (postes d'accueil) pour début 2004. Il s'agit pour la direction générale du CNRS de se ménager une marge de manœuvre budgétaire pour ses projets.

Enfin, Michel Lannoo a présenté la campagne de postes 2004 pour les mathématiques : un poste de DR1 (Géométrie et EDP et ouverture sur la physique), 4 postes de DR2, 11 postes de CR2. Il faut ajouter que de jeunes docteurs très impliqués en biologie peuvent postuler dans la section interdisciplinaire 44 (Bioinformatique, mathématiques et modélisation des systèmes biologiques).

Réactions et points de vue du comité

C'est donc un (resp. deux) poste de DR2 en moins par rapport à 2002 (resp. 2001) et deux postes CR2 (resp. 4) en moins par rapport à 2002 (resp. 2001), c'est-à-dire une baisse nette, homothétie de l'ensemble du CNRS. La nouveauté est évidemment le poste de DR1, qui vise au recrutement d'un cadre de premier plan. Bien qu'en comprenant l'intérêt scientifique, il nous semble cependant que les moyens doivent être prioritairement affectés au recrutement de CR2.

¹ Université Paris-Sud

La section a rappelé qu'elle n'est pas intéressée par les emplois de chercheurs à durée déterminée. En effet, de tels postes existent déjà très largement (Ater, post-docs européens,..) et n'offrent aux jeunes chercheurs qu'un statut d'intermittent difficilement compatible avec la durée que demande un travail de recherche original. Nous avons apprécié que Michel Lannoo ne mette pas sur le même plan les postes de chercheurs et les bourses de post-doctorats, autre nom des CDD.

La section a souligné le fait qu'il était illusoire d'espérer que des personnels ITA en CDD puissent conserver un niveau de compétence comparable à celui des personnels ITA actuellement permanents. Les carrières perdront en effet toute attractivité, et la gestion d'un laboratoire, d'un réseau d'informatique ou d'une bibliothèque ne nous semble pas compatible avec ces statuts mal définis.

Enfin, le gel des postes rouges pour le premier semestre 2004 nous paraît inacceptable dans la mesure où il annule des décisions et des invitations déjà faites, notamment dans le cadre des semestres thématiques de l'Institut Henri Poincaré. De façon plus précise, l'Institut Henri Poincaré, pourtant prioritaire, disposera d'une enveloppe « postes rouges » en 2004 de 30 pour 100 inférieure à celle de l'année 2003. Le gel des postes rouges remet en question un moyen d'accueil de chercheurs étrangers qui est très apprécié par la communauté mathématique ; il est en contradiction avec la politique d'ouverture internationale prônée par le nouveau directeur du CNRS.

Point sur les délégations-détachements

Les nouvelles alarmantes du rapport de la session de printemps ne se sont pas réalisées. S'il n'y a en effet presque plus de détachements, le poste budgétaire des délégations (accueil d'enseignants-chercheurs au CNRS) a été finalement conservé pour l'année 2003. De plus, le projet de transfert des délégations aux universités ne s'est pas réalisé et ne concerne que quelques universités pilotes. La section souhaite que toutes les délégations soient gérées nationalement.

En ce qui concerne 2004-2005, le nombre de demandes a été légèrement plus faible que les années précédentes. En effet, la direction des ressources humaines du CNRS a décidé de demander les dossiers de candidature avant le 14 juillet 2003, soit 15 mois avant le début possible des délégations ! La section insiste sur le fait que ce délai est évidemment bien trop long.

¹ Traduit par K. Mallick

Faites don de vos livres! Faites don d'un peu plus!¹

Herbert Fleischner et Tsou Sheung Tsun²

Dans le numéro 44 de la *Newsletter de l'EMS* (juin 2002), le Comité pour les pays en voie de développement (Committee for Developing Countries ou CDC), a lancé une campagne de dons de livres sous le titre « Faites don de vos livres ». Cette initiative a reçu un accueil très favorable de nos collègues du monde entier (cf. le rapport du CDC dans le numero 46 de décembre 2002).

Nous poursuivons bien sûr ce projet, forts des encouragements appuyés du président et de la CEE, d'une aide matérielle conséquente de l'ICTP (Trieste) et d'une petite subvention de la London Mathematical Society. Nous sommes donc plus que jamais intéressés par les livres (même du niveau du premier cycle universitaire) et les journaux donnés par des collègues et des institutions qui ne s'en servent plus. Cependant, nous aimerions que cette initiative puisse également profiter à nos collègues des pays en voie de développement dans leur domaine de recherche spécifique. Aussi voudrions-nous demander un petit effort supplémentaire à nos collègues des pays développés.

De temps à autre, une maison d'édition nous propose de recenser un ouvrage avant d'accepter de le publier. Comme stimulant, on nous verse parfois un honoraire sous forme d'argent liquide ou de bons d'achats de livres. La somme d'argent ne sert guère qu'à compliquer notre déclaration d'impôts tandis que les bons d'achats (souvent plus substantiels) ne font qu'accroître le nombre de livres que nous donnerons au projet EMS-CDC en partant à la retraite. En revanche, ces bons, offerts à une bibliothèque qui ne peut se permettre d'acheter des livres onéreux, se révéleront d'une utilité providentielle (les taux de change de plus en plus défavorables sont un cauchemar quotidien pour de nombreux pays pauvres). Nous pensons à de petites équipes de recherche travaillant dans des domaines pointus dont les bibliothèques ne peuvent acheter des ouvrages hautement spécialisés (et chers) de niveau 3^e cycle ou recherche. Une demi-douzaine de livres peut faire la différence! Ainsi, dernièrement, nous avons pu persuader les éditions Princeton University Press d'augmenter de 30% l'honoraire versé à l'un de nos collègues et cela nous a permis d'envoyer 8 livres classiques ou récents à un département de Mathématiques en Amérique du Sud. Le point essentiel est que l'équipe bénéficiaire peut choisir directement dans le catalogue de l'éditeur les livres qui lui seront les plus utiles.

La prochaine fois que l'on vous demande de faire la recension d'un ouvrage, pensez à nous! D'une part, cela vous encouragera à accepter cette tâche et d'autre part vous rendrez *doublement* service à la communauté mathématique.

² Herbert Fleischner (Wien) : fleisch@dbai.tuwien.ac.at
Tsou Sheung Tsun (Oxford) : tsou@maths.ox.ac.uk

Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences exactes, Sciences de la vie, Sciences humaines et sociales¹

L'Internet a fondamentalement transformé les réalités matérielles et économiques de la diffusion de la connaissance scientifique et du patrimoine culturel. Pour la toute première fois, l'Internet nous offre la possibilité de constituer une représentation globale et interactive de la connaissance humaine, y compris son patrimoine culturel, et la garantie d'un accès mondial.

Nous, signataires, ressentons l'obligation de relever les défis que nous pose l'Internet, support fonctionnel émergeant pour la diffusion de la connaissance. À l'évidence, ces évolutions seront en mesure de changer sensiblement l'édition scientifique tout comme le système actuel d'assurance de la qualité.

Conformément à l'esprit de la Déclaration de Budapest pour l'accès ouvert, de la charte ECHO et de la Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès, nous avons élaboré la déclaration de Berlin pour promouvoir un Internet qui soit un instrument fonctionnel au service d'une base de connaissance globale et de la pensée humaine, et de définir des mesures qui sont à envisager par les responsables politiques en charge de la science, les institutions de recherche, les agences de financement, les bibliothèques, les archives et les musées.

Objectifs

Nous remplissons par trop imparfaitement notre mission de diffusion de la connaissance si l'information n'est pas mise rapidement et largement à la disposition de la société. De nouvelles possibilités de diffusion de la connaissance, non seulement sous des formes classiques, mais aussi, et de plus en plus, en s'appuyant sur le paradigme du libre accès via l'Internet, doivent être soutenues. Nous définissons le libre accès comme une source universelle de la connaissance humaine et du patrimoine culturel ayant recueilli l'approbation de la communauté scientifique.

Dans le but de concrétiser cette vision d'une représentation globale et accessible de la connaissance, le web du futur doit être durable, interactif et transparent. Le contenu, comme les outils logiciels, doivent être librement accessibles et compatibles.

¹ version française de la Déclaration de Berlin signée ce 22 octobre 2003 en faveur du modèle du Libre Accès.

Définition d'une contribution au libre accès

Dans l'absolu, pour être une procédure avantageuse, le libre accès requiert l'engagement de tout un chacun en tant que producteur de connaissances scientifiques ou détenteur du patrimoine culturel. Les contributions au libre accès se composent de résultats originaux de recherches scientifiques, de données brutes et de métadonnées, de documents sources, de représentations numériques de documents picturaux et graphiques, de documents scientifiques multimédia.

Les contributions au libre accès doivent satisfaire deux conditions :

- leurs auteurs et les propriétaires des droits afférents concèdent à tous les utilisateurs un droit gratuit, irrévocable et mondial d'accéder à l'œuvre en question, ainsi qu'une licence les autorisant à la copier, l'utiliser, la distribuer, la transmettre et la montrer en public, et de réaliser et de diffuser des œuvres dérivées, sur quelque support numérique que ce soit et dans quelque but responsable que ce soit, sous réserve de mentionner comme il se doit son auteur (les règles usuelles de la collectivité continueront à disposer des modalités d'attribution légitime à l'auteur et d'utilisation responsable de l'œuvre publiée, comme à présent), tout comme le droit d'en faire des copies imprimées en petit nombre pour un usage personnel ;

- une version complète de cette œuvre, ainsi que de tous ses documents annexes, y compris une copie de la permission définie dans ce qui précède, est déposée (et, de fait, publiée) sous un format électronique approprié auprès d'au moins une archive en ligne, utilisant les normes techniques appropriées (comme les définitions des Archives Ouvertes [Open Archives]), archive gérée et entretenue par une institution académique, une société savante, une administration publique, ou un organisme établi ayant pour but d'assurer le libre accès, la distribution non restrictive, l'interopérabilité et l'archivage à long terme.

Soutenir le passage au paradigme du libre accès électronique

Il est de l'intérêt de nos organismes que le nouveau paradigme du libre accès soit encouragé pour le plus grand profit de la science et de la société. Pour cette raison, nous souhaitons progresser en encourageant nos chercheurs et boursiers à publier leurs travaux selon les principes du paradigme du libre accès ; encourageant les détenteurs du patrimoine culturel à soutenir le libre accès en mettant leurs ressources à disposition sur l'Internet ; développant les moyens et les modalités pour évaluer les contributions au libre accès et les revues scientifiques en ligne pour maintenir les critères d'assurance de qualité et d'éthique scientifique ; agissant favorablement pour que les publications en libre accès soient jugées lors des évaluations intervenant dans le cadre de la promotion professionnelle et académique ; illustrant les mérites intrinsèques du libre accès et des contributions à une telle infrastructure par le développement d'outils logiciels, la fourniture de contenus, la création de métadonnées et la publication d'articles.

Nous sommes conscients que cette évolution vers le libre accès entraîne des mutations dans la diffusion de la connaissance sur les plans juridique et financier. Nos organismes ont pour but de trouver des solutions aptes à soutenir le

développement des cadres juridique et financier actuels en vue de faciliter un accès et un usage optimaux.

Signataires

Pour les organismes de recherche allemands :

Hans-Jörg Bullinger Président (Société Fraunhofer), *Karl Max Einhäupl* Président (Conseil des sciences Wissenschaftsrat), *Peter Gaethgens* Président (Conférence des recteurs d'université – HRK), *Peter Gruss* Président (Société Max Planck), *Hans-Olaf Henkel* Président (Association Leibniz), *Walter Kröll* Président (Association Helmholtz), *Ernst-Ludwig Winnacker* Président (Fondation allemande pour la recherche – DFG).

Autres signataires internationaux :

Bernard Larrouturou Directeur Général (Centre national de la recherche scientifique CNRS), *Jürgen Mittelstraß* Président (Academia Europaea), *Paolo Galluzzi* Directeur (Institut et musée d'histoire des sciences – Istituto e Museo di Storia della Scienza – Florence), *Friedrich Geisselmann* Président (Association des bibliothèques allemandes – Deutscher Bibliotheksverband), *Yehuda Elkana* Président et Recteur (Université d'Europe centrale – CEU – Budapest), *Jean-Claude Guédon* (Institut pour une société ouverte – Open Society Institute), *Martin Roth* Directeur Général (Collections d'art de l'État – Staatliche Kunstsammlungen - Dresde), *Christian Bréchet* Directeur Général (Institut national de la santé et de la recherche Médicale – INSERM), *José Miguel Ruano Leon* Ministre de l'éducation de la culture et des sports (Gouvernement des Canaries), *Dieter Simon* Président (Académie des sciences de Berlin-Brandebourg – Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften), *Jens Braarvig* Directeur (Institut norvégien de paléographie et de philologie historique), *Peter Schirmbacher* Président-Directeur-Général (Initiative allemande pour l'information en réseau – Deutsche Initiative für Netzwerkinformation).

Prix Maurice Audin

Gérard Tronel

Plus de quarante après la fin de la guerre d'Algérie et plus de quarante-six ans après son « évasion », nous ne savons toujours pas où est Maurice Audin. Pour honorer la mémoire de notre collègue, certainement mort sous la torture, un certain nombre d'initiatives ont été lancées. Très récemment le Conseil municipal de la Ville de Paris a voté une résolution par laquelle il décide de donner le nom de Maurice Audin à un lieu de Paris – il s'agit d'une petite place au droit de la rue des Écoles, proche de la Mutualité et du campus de Jussieu. L'inauguration de cette place, par le Maire de Paris, est prévue prochainement, dès que certains problèmes seront réglés.

Peu avant la disparition de Laurent Schwartz, j'avais évoqué avec lui une relance du Prix Maurice Audin, il m'avait vivement encouragé à le faire et, après discussions avec des mathématiciens et des membres du Comité Maurice Audin, Madeleine Rebérioux et Pierre Vidal-Naquet, j'ai contacté des collègues susceptibles de constituer un jury de cinq membres. Pierre-Louis Lions a accepté d'en être le Président ; il sera assisté du Président de la Société Mathématique de France, du Président de la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles et de deux collègues algériens. Il est envisagé, sous une forme à préciser, d'associer à cette initiative l'Association des Mathématiciens Algériens.

En fait un Prix Audin avait été créé en 1958, pendant la guerre d'Algérie, à l'initiative du Comité Audin dont Laurent Schwartz avait été un fondateur ; à l'époque ce comité était représenté par des personnalités du monde universitaire : Pierre Vidal-Naquet et Madeleine Rebérioux, déjà cités, Luc Montagnier et Michel Crouzet, mais le comité a aussi compté à une époque près de trois mille membres. À l'époque, les fonds nécessaires avaient été collectés par le Comité, le montant était plutôt symbolique. Les lauréats successifs ont été : J.-L. Lions, J.-P. Kahane, B. Néron, M. Lazard, M. Berger et P.-A. Meyer. Il semble que P. Cartier ait été également lauréat. Le prix a cessé d'être décerné car la guerre d'Algérie avait pris fin, les fonds étaient épuisés, le Comité Audin s'était mis en sommeil.

Les candidats au prix doivent être âgés de quarante ans au plus, titulaires d'une thèse et auteurs de quelques articles : les candidatures devront être présentées par parrainages - directeurs de thèses, responsables de laboratoires, etc. Le montant du prix sera de trois mille euros à répartir, en parts égales, entre deux lauréats : l'un exerçant ses activités en France, l'autre en Algérie. Pour tenir compte du contexte qui a abouti à la création de ce prix, une condition a été formulée : le lauréat exerçant en France devra présenter son travail en Algérie et le lauréat exerçant en Algérie devra présenter son travail en France. Le montant de mille cinq cent euros par lauréat correspond au financement de frais de voyage et de séjour pendant une semaine. Compte tenu de dates liées à la vie de Maurice Audin et des délais de mise en route, la remise du prix est prévue pour le mois de juin 2004.

Pour recueillir des fonds couvrant l'organisation et le financement du prix, une souscription est ouverte. En attendant la création d'une association « Prix Audin » qui verra le jour dans quelques semaines, la souscription est ouverte au nom de : *Tronel Gérard - 40, rue de l'Alma - 92600 Asnières. CCP Paris 1456063H* (Préciser au dos du chèque « Prix Audin »). Des collègues souhaitent que le prix puisse être pérennisé, ce qui implique que la souscription permette d'envisager cette possibilité, nécessairement par le canal d'une association « Prix Audin ». De toute manière, les lecteurs seront tenus informés de la suite des opérations de remise du prix et des décisions qui seront prises pour l'avenir. Je termine en comptant sur votre aide et votre générosité. Merci.